



Convention portant sur la réalisation d'un atelier de motricité pour jeunes enfants

Entre les soussignés :

**Le prestataire,
Raison sociale :**

Les p'tits musclés
56 rue Norbert Segard
59510 Hem

Téléphone :

06.32.43.67.91

Siret :

80421647100016

Représentée par :

LEFEVRE HENRY

Qualité :

Gérant

Organisateur et financeur :

Ville de Hem

Adresse :

42 rue du Général Leclerc

59510 Hem

03 20 66 58 43

Téléphone :

M. Francis Vercamer

Représenté(e) par :

Maire

Qualité :

Il a été convenu ce qui suit :

Mr Henry Lefevre fournira à l'organisateur une animation à destination des enfants dans le cadre d'un atelier sur le thème « motricité », le jeudi 7 novembre 2024 de 9h30 à 10h30.

Les prestations seront animées par Henry LEFEVRE intervenant en motricité.

L'animation du jeudi 7 novembre 2024 sera un atelier « motricité », de 9h30 à 10h30, pour des enfants âgés de 0 à 3 ans.

Le public sera orienté par la structure organisatrice.

L'animation se déroulera dans des locaux de la Maison de la Petite Enfance, 124, rue des écoles à Hem.

Cette action pourra être reportée en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Cette prestation sera facturée à l'organisateur :

- « L'OASIS » de la Maison de la Petite Enfance de la ville de Hem :
140 euros TTC

L'organisateur s'engage à payer les prestations 2024, sur présentation d'une facture établie par le prestataire et déposée sur le portail « CHORUS », comme suit :

- 140 euros TTC après service effectué.

En raison de la crise sanitaire actuelle, le prestataire sera payé uniquement sur interventions faites.

L'organisateur – la Ville de Hem – s'engage à :

- Orienter les bénéficiaires soit directement, soit via les partenaires prescripteurs
- Limiter l'effectif en fonction des possibilités
- Garantir la sécurité des participants lors des sessions

Le prestataire – Henry Lefevre - s'engage à :

- Fournir les ateliers conformément aux termes de la présente convention
- En cas d'empêchement de l'intervenant,
 - o Soit à fournir, dans la mesure du possible, un autre intervenant à l'organisateur,
 - o Soit à reporter l'atelier en accord avec la Ville de Hem.

Fait en trois exemplaires le 25/07.

Pour Henry Lefevre
Le représentant,



Pour la Ville de Hem
Le Maire,
Monsieur Vercamer Francis


